



CONVOCAATION A UNE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à la réunion du conseil municipal du 30 novembre 2022 dans la salle du conseil municipal en mairie à :

18h00 pour la séance du conseil

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 juillet 2022

- 1) signature de la convention relative au remboursement des médecins membres du conseil médical et des expertises médicales
 - 2) signature de la convention avec le CIG établissement des dossiers de retraite
 - 3) Admission en non-valeur
 - 4) Attribution d'une subvention exceptionnelle au CCAS
 - 5) Décision modificative n°2 du budget principal
 - 6) Décision modificative n°3 du budget principal
 - 7) Décision modificative n°4 du budget principal
 - 8) Ouverture des crédits d'investissement 2023
 - 9) Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027
 - 10) Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché de transports scolaires en circuits spéciaux lot 49
 - 11) Signature de la convention n° 2022-06-28 pour l'entretien des ouvrages de prétraitement et de relevage communaux avec le SIAH
 - 12) Vote du RIFSEEP pour le cadre d'emploi des agents de maîtrise
 - 13) Création d'un poste d'agent de maîtrise
 - 14) Dénomination du gymnase intercommunal
 - 15) Dénomination de la salle de spectacle
 - 16) Désignation du cabinet de Maître LE BAUT pour un contentieux urbanisme
 - 17) Délégation consenties au Maire par le conseil municipal
 - 18) Approbation du recrutement de deux agents de police municipale par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.
 - 19) Adoption motion d'alerte sur les finances publiques
 - 20) Prise d'acte du rapport d'activité 2021 de DAMONA
 - 21) Prise d'acte du rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2021
- Questions diverses :

Compte rendu des décisions du Maire : 2022/002 – décision budgétaire valant virement de crédit au chapitre 022 vers le chapitre de la section de fonctionnement

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

En Mairie, le 24 novembre 2022

Le Maire,
Yves MURRU